



CARTE CEZAM 2027

La carte CEZAM proposée par l'Asma 49, vous offre des tarifs réduits sur de nombreuses activités de loisirs, sorties culturelles, vacances, billetteries etc…

Cf. https://www.cezam.fr/nos-solutions/billetterie-avantages

L'accès digital incluant la carte Cezam sur smartphone vous est proposé pour remplacer la distribution de carte Cezam physique en PVC. Moins onéreux, meilleur pour l'environnement, il vous fera également gagnez du temps. Les personnes intéressées par les offres Cezam recevront un lien d'activation sur leur adresse mel courant janvier, leur permettant de créer leur compte et de disposer d'une version digitale de leur carte Cezam via l'application mobile « Ma carte Cezam ».

La demande de carte physique reste possible moyennant le coût d'impression et des frais d'envoi.

	Tarif Asma	*Pour info - Tarif Cezam*
Carte digitale		
Carte titulaire (agent MAA) accès digital intégral	**7,5 €**	*13 €*
Carte digitale conjoint ou enfant *	**2,5€**	*4,5€*
Carte physique		
Carte titulaire physique (agent MAA) (surcoût impression + envoi)	10,5€	*16€*
Carte physique conjoint ou enfant * (surcoût impression)	3,5€	*5,5€*

***Les cartes digitales « Conjoint ou Enfant »** seront à payer par carte bancaire directement de votre espace adhérent Cezam, **après activation de la carte principale**, **avant le 30/01/2027 pour bénéficier du tarif ASMA49.**

Merci de nous préciser lors de l'inscription, **le nombre de cartes conjoint ou enfant** que vous avez l'intention de prendre, afin que nous puissions vérifier le nombre qui nous sera facturé par Cezam.

Pour les demandes de cartes physiques, le paiement se fera en même temps que la carte titulaire pour un envoi en simultané (un seul frais d'envoi).

Commande en ligne avant le 17 décembre 2026, sur https://www.monetico-online-asso.com/asma-49/carte-cezam-2027

Le lien d'activation des cartes digitales sera envoyé courant janvier par mail.

La carte CEZAM subventionnée par l'ASMA49 est réservée aux agents affectés au ministère de l'agriculture et dans les organismes publics sous convention avec l'ASMA49 (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants à charge fiscalement ; aux retraités du ministère de l'agriculture.

La carte CEZAM n'est pas obligatoire pour participer aux activités de l'ASMA49, mais ses titulaires sont prioritaires lors de certaines réservations groupées (spectacles ou animations) organisées par l'ASMA 49.